

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	19.04.2024
Thema	Keine Einschränkung
Schlagworte	Banken, Gewerbe, Dienstleistungen, Konsum
Akteure	Gottstein, Thomas, Rohner, Urs, Ermotti, Sergio
Prozesstypen	Keine Einschränkung
Datum	01.01.1965 - 01.01.2022

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Bernet, Samuel
Zumofen, Guillaume

Bevorzugte Zitierweise

Bernet, Samuel; Zumofen, Guillaume 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Banken, Gewerbe, Dienstleistungen, Konsum, 2016 - 2021*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 19.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Wirtschaft	1
Geld, Wahrung und Kredit	1
Banken	2
<hr/>	
Parteien, Verbande und Interessengruppen	3
Verbande	3
Gewerbe, Dienstleistungen, Konsum	3

Abkürzungsverzeichnis

SNB	Schweizerische Nationalbank
IWF	Internationaler Währungsfonds
FINMA	Eidgenössische Finanzmarktaufsicht
SBVg	Schweizerische Bankiervereinigung
GwG	Geldwäschereigesetz
VVG	Bundesgesetz über den Versicherungsvertrag
NKV	Neuen Kreditvereinbarungen
AIAG	Bundesgesetz über den internationalen automatischen Informationsaustausch in Steuersachen
DLT	Distributed Ledger Technology
GAFI (FATF)	Groupe d'action financière (Financial Action Task Force)

BNS	Banque nationale suisse
FMI	Fonds monétaire International
FINMA	Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers
ASB	Association suisse des banquiers
LBA	Loi sur le blanchiment d'argent
LCA	Loi fédérale sur le contrat d'assurance
NAE	Nouveaux accords d'emprunt
LEAR	Loi fédérale sur l'échange international automatique de renseignements en matière fiscale
DLT	Distributed Ledger Technology
GAFI	Groupe d'action financière

Allgemeine Chronik

Wirtschaft

Geld, Währung und Kredit

Geld, Währung und Kredit

Rétrospective annuelle 2020: Crédit et monnaie

BERICHT
DATUM: 31.12.2020
GUILLAUME ZUMOFEN

Face à la pandémie mondiale de Covid-19, le Conseil fédéral a imposé des mesures sanitaires strictes, comme par exemple le semi-confinement du printemps 2020. Cette pandémie et ces mesures ont mis en évidence le rôle prépondérant des banques comme garant de la stabilité du système économique. Dans un délai record, le Conseil fédéral, la Banque nationale suisse (BNS), l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (Finma), la Délégation des finances des chambres fédérales et surtout les banques helvétiques ont mis sur pied un accès facilité à des **crédits-relais** pour permettre aux entreprises de traverser la crise économique et financière du Covid-19. Au 31 juillet 2020, 136'548 demandes pour un montant total de CHF 16.9 milliards ont été déposées. L'enveloppe de CHF 40 milliards, initialement budgétisé, n'a donc pas été atteinte. Si quelques fraudes ont été signalées, le bilan global de cette opération de sauvetage est largement positif. Ensuite, dans le cadre du transfert de cette ordonnance d'urgence dans le droit ordinaire à la fin septembre 2020, de nombreux objets ont été déposés au Parlement pour adapter certains aspects des cautionnements solidaires liés au Covid-19. Trois éléments majeurs ont été pris en compte lors des discussions en chambre: le délai d'amortissement, le taux d'intérêt et le versement de dividendes.

En lien avec la pandémie de Covid-19, la publication du bénéfice de 2019 de CHF 49 milliards de la BNS, en pleine crise sanitaire et économique, a fortement alimenté les discussions. La clé de répartition de cette manne financière a été au cœur des débats. Des voix de plusieurs horizons politiques se sont élevées pour préconiser une utilisation du bénéfice pour réduire la dette engendrée par la crise du Covid-19. Néanmoins, l'argument de l'indépendance de la BNS, et l'absence de causalité entre le bénéfice de 2019 et la crise du Covid-19 qui sévit en 2020 ont contrecarré cette volonté.

Finalement, le Covid-19 a également influencé la politique monétaire helvétique. Si les Etats-Unis ont accusé la Suisse de manipulation des taux de change, la BNS a continué d'intervenir sur les marchés afin de compenser l'appréciation progressive du Franc suisse par rapport à l'Euro, induite notamment par la crise économique mondiale du Covid-19.

Les évolutions sociétales et technologiques ont également marqué le secteur de la finance en 2020. Tout d'abord, la médiatisation des thématiques du réchauffement climatique et de l'environnement a placé la finance durable au cœur de l'agenda politique. La volonté de positionner la place financière helvétique comme pôle mondial de référence en terme de finance durable a mené à l'adoption de plusieurs objets et à la publication du rapport sur le développement durable dans le secteur financier. Ensuite, le développement de **nouvelles technologies financières**, et notamment de la technologie des registres distribués (TRD), a forcé l'adaptation du cadre juridique helvétique.

L'année 2020 a été également le théâtre de plusieurs modifications ou révisions de législations majeures de la finance helvétique. Premièrement, la modification de la loi sur le **blanchiment d'argent** (LBA) a été mise en difficulté. Si le Conseil national a refusé d'entrée en matière, pointant du doigt l'obligation de communiquer pour les avocats et avocates, le Conseil des Etats a remis le projet sur les rails en biffant cet élément. Il a rappelé l'importance, pour la Suisse, de s'aligner sur les normes internationales préconisées par le GAFI. Le débat est en cours. Deuxièmement, la révision partielle de la loi sur l'**échange automatique de renseignements** (LEAR) a été adoptée par les deux chambres. Troisièmement, les dernières divergences sur la révision de la loi sur le **contrat d'assurance** (LCA) ont été supprimées. Cette révision a été adoptée par le Parlement.

En 2020, la légendaire stabilité du **secteur bancaire helvétique** a été mise à rude épreuve. En début d'année, la démission du directeur général du Credit Suisse, Tidjane Thiam, a défrayé la chronique. Les tensions avec le conseil d'administration de la banque ont été relayées dans la presse. Il a été remplacé par Thomas Gottstein, issu du

sérial zurichois de la banque. Puis, Sergio Ermotti a annoncé la transmission, d'ici la fin de l'année 2020, de la direction de la banque UBS à Ralph Hamers. Le bilan de Sergio Ermotti a été salué par le monde de la finance. Finalement, des rumeurs de fusion entre le Crédit Suisse et l'UBS ont animé les discussions en fin d'année.

Le **Fonds monétaire international** (FMI) a été au centre des discussions. La réforme des Nouveaux accords d'emprunt (NAE) du FMI a été adoptée par les deux chambres. En parallèle, le Conseil national a validé l'octroi d'une garantie de la BNS et les nouvelles contributions financières au FMI.

Pour conclure, la thématique crédit et monnaie a largement occupé la presse helvétique en 2020. D'un côté, la thématique de la politique monétaire a représenté 1 pourcent des articles dans la presse helvétique. Ce chiffre est stable depuis 2017. D'un autre côté, la thématiques des commerces et services a représenté 6.3 pourcent des articles dans la presse. Ce chiffre est supérieur aux statistiques de 2019 (4.4%) et 2017 (4.5%), mais identique à la statistique de 2018 (6.2%). Cette augmentation est principalement à mettre à l'actif sur les crédit-relais Covid-19 qui ont dopé la rédaction d'articles liés aux banques helvétiques.¹

Banken

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 07.02.2020
GUILLAUME ZUMOFEN

Les tensions grandissantes entre Tidjane Thiam – directeur général du **Credit Suisse** – et le conseil d'administration de la banque – avec notamment son président Urs Rohner – ont fini par imposer une rupture qui s'est matérialisée avec la **démission** du directeur général et la nomination de Thomas Gottstein à sa place. Alors que la nomination surprise d'un franco-ivoirien – ex-directeur général d'une assurance – avait été bien accueillie par la sphère financière helvétique et les marchés financiers, des tensions ont progressivement contaminé les relations entre la direction et le conseil d'administration. L'affaire des filatures en automne 2019 a été la goutte d'eau qui a fait débordé le vase. Si ce scandale a entériné la séparation, car il mettait en péril la gouvernance et la crédibilité de la banque, de nombreux experts n'ont pas manqué de soulevé l'incompatibilité à long-terme **de Tidjane Thiam** avec la vision traditionnelle de la banque helvétique, telle que perçue à la Paradeplatz zurichoise. La fronde a notamment été menée par la NZZ – journal historiquement proche du Credit Suisse – qui reprochait à Tidjane Thiam d'entacher la réputation de la banque helvétique. D'autres ont affirmé que des décisions de l'ex-directeur auraient froissé certains egos à la Paradeplatz, citant en exemple la rupture des liens directs entre la NZZ et la direction générale de la banque.

Lors de la conférence de presse de février 2020, Tidjane Thiam s'est targué d'un bilan positif. Il s'est même dit «fier» de ce qu'il avait accompli. En quatre années, le désormais ex-directeur général a organisé une restructuration du Credit Suisse avec notamment la baisse des coûts, la réduction de l'activité de banque d'investissement, le renforcement de la gestion de fortune, le virage vers l'Asie et le marché helvétique, ou encore la promotion de nouvelles instances dirigeantes au sein de la banque.

A l'opposé de Tidjane Thiam qui sortait du sérial zurichois, la **nomination de Thomas Gottstein** s'est dessinée logiquement dans la dynamique zuricho-zurichoise voulue par le conseil d'administration. Néanmoins, cette vision imposée par le conseil d'administration aux actionnaires, pourtant favorables à l'ex-directeur, sera au coeur de la prochaine assemblée générale. Elle pourrait encore donner du fil à retordre à Urs Rohner pour sa réélection de 2021.²

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 21.02.2020
GUILLAUME ZUMOFEN

Après neuf années à la tête d'**UBS**, **Sergio Ermotti a transmis le flambeau à Ralph Hamers, pionnier de la numérisation bancaire** au sein de la banque ING. Cette décision est tombée une semaine après le remplacement de Tidjane Thiam par Thomas Gottstein à la tête du Credit Suisse.

Sergio Ermotti s'est positionné comme l'architecte de la restructuration d'UBS à la suite de la crise financière de 2008. Il a entamé une restructuration en profondeur, avec notamment une réduction drastique de la banque d'investissement et un tournant vers l'Asie. Bien que les procédures judiciaires engagées contre UBS France ne soient pas encore terminées et que l'action UBS ait stagné ces dernières années, le bilan final de Sergio Ermotti a été largement validé par la presse helvétique. Il a notamment imposé UBS comme la plus grande banque en gestion de fortune dans le monde. A partir de là, Ralph Hamers aura pour objectif d'amener UBS sur le chemin de la numérisation afin de créer la banque de demain.

Alors que Sergio Ermotti était pressenti pour reprendre la présidence du conseil d'administration d'UBS en 2022, après le départ d'Axel Weber actuel président, il a été élu nouveau président de Swiss Re à partir de 2021. Etant donné que Swiss Re a toujours été associé au Credit Suisse plutôt qu'à UBS, cette nouvelle a largement surpris la sphère financière helvétique.⁵

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE

DATUM: 01.05.2021
GUILLAUME ZUMOFEN

Une tempête s'est abattue sur le Credit Suisse au printemps 2021. La faillite de la société financière Greensill et l'implosion du hedge funds Archegos ont coûté CHF 4.4 milliards à la banque helvétique. Le Credit Suisse présente ainsi une perte de CHF 900 millions au premier trimestre 2021. Face à ces débâcles, l'action du Credit Suisse a continué de chuter pour sombrer sous la barre des CHF 10. Il s'agit d'une perte de 80 pour cent de sa valeur en dix années. Ces débâcles et cet effondrement ont eu des conséquences majeures pour la direction de la banque et les actionnaires. Premièrement, Lara Warner, responsable des risques et de la compliance, et Brian Chin, responsable de la banque d'investissement, ont été congédiés. Deuxièmement, le programme de rachat d'actions a été suspendu. Troisièmement, le dividende perçu par les actionnaires a été divisé par trois pour n'atteindre plus que 10 centimes par action. Quatrièmement, certaines rémunérations, notamment celle du président du Conseil d'administration Urs Rohner, ont été réduites. Face à ces difficultés, et avec une action en-dessous de CHF 10, les risques d'une acquisition étrangère ont été soulignés. Le scénario d'une fusion avec UBS a également été remis au goût du jour par la presse helvétique mais sans suite.

Au final, lors de l'assemblée générale, les actionnaires ont sanctionné le président du comité des risques, Andreas Gottschling, qui ne s'est pas représenté. Pour sa part, Antonio Horta-Osorio a repris la présidence du conseil d'administration, après le départ prévu de Urs Rohner. Il a confirmé sa confiance en Thomas Gottstein, CEO de Credit Suisse, et indiqué que Credit Suisse faisait face à une période «pénible et des décisions difficiles».⁴

Parteien, Verbände und Interessengruppen

Verbände

Gewerbe, Dienstleistungen, Konsum

Im Frühling 2016 gab der Präsident der Schweizerischen Bankiervereinigung (SBVg), Patrick Odier, bekannt, dass er am Bankiertag Mitte September als Präsident zurücktreten werde. Der Bankier der Genfer Privatbank "Lombard Odier" war dem Branchenverband der Schweizer Banken seit 2009 vorgestanden. Auf der Suche nach Odiers Nachfolger musste die dreiköpfige Findungskommission unter der Führung von SBVg-Vizepräsident und Verwaltungsratspräsident der Credit Suisse, Urs Rohner einige Absagen in Kauf nehmen, bevor sie in der Person von Herbert Scheidt, Verwaltungsratspräsident der Zürcher Privatbank Vontobel, fündig wurde. Am Bankiertag wurde **Scheidt offiziell zum neuen Präsidenten der Bankiervereinigung gewählt**. Mit Scheidt wurde erstmals seit Gründung des Verbands im Jahr 1912 kein Bankier einer Genfer oder Basler Privatbank Präsident der Schweizerischen Bankiervereinigung.⁵

1) Analyse APS des journaux 2020 – Crédit et monnaie

2) AZ, 1.2.20; So-Bli, 2.2.20; Blick, LT, TA, 3.2.20; AZ, LT, TA, 5.2.20; Blick, TA, WW, 6.2.20; Lib, 7.2.20; AZ, Blick, CdT, LT, NZZ, TA, TG, 8.2.20; So-Bli, SoZ, 9.2.20; AZ, 10.2.20; TA, 11.2.20; LT, 12.2.20; TA, WoZ, 13.2.20; AZ, Blick, LT, NZZ, TA, TG, 14.2.20; SoZ, 16.2.20; Lib, 26.2.20

3) LT, 19.2.20; AZ, Blick, CdT, LT, NZZ, TA, 21.2.20; AZ, 22.2.20; SoZ, 23.2.20; Lib, 26.2.20; NZZ, 4.3.20; SoZ, 8.3.20

4) LT, 1.4.21; NZZ, 3.4.21; SoZ, 4.4.21; AZ, Blick, LT, NZZ, 7.4.21; Blick, LT, NZZ, WW, 8.4.21; LT, 10.4., 12.4.21; SoZ, 18.4.21; NZZ, 21.4.21; Blick, Lib, TA, TG, 23.4.21; AZ, 24.4.21; LT, 26.4., 27.4.21; Blick, TA, 28.4.21; AZ, TA, 29.4.21; AZ, 30.4.21; LT, TA, 1.5.21; So-Bli, SoZ, 2.5.21; NZZ, 3.5.21; LT, 8.5.21; TA, TG, 17.5.21; SoZ, 30.5.21; TA, 31.5.21

5) TA, 15.3.16; SoZ, 20.3.16; NZZ, TA, 5.4.16; TA, 27.5., 17.6.16; SoZ, 19.6.16; LZ, 21.6.16; AZ, 2.7.16; SO, 3.7.16; TA, 6.7., 9.7.16; NZZ, 15.9.16; Baz, 16.9.16; TA, 7.12.16

VERBANDSCHRONIK
DATUM: 15.09.2016
SAMUEL BERNET